ALLOCATIONS FAMILIALES
les Caf en Île-de-France
Ctrad
Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

LES ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE AU 31 DÉCEMBRE 2022

La population francilienne couverte par la prime d'activité au 31 décembre 2022

Taux régional : 12 %

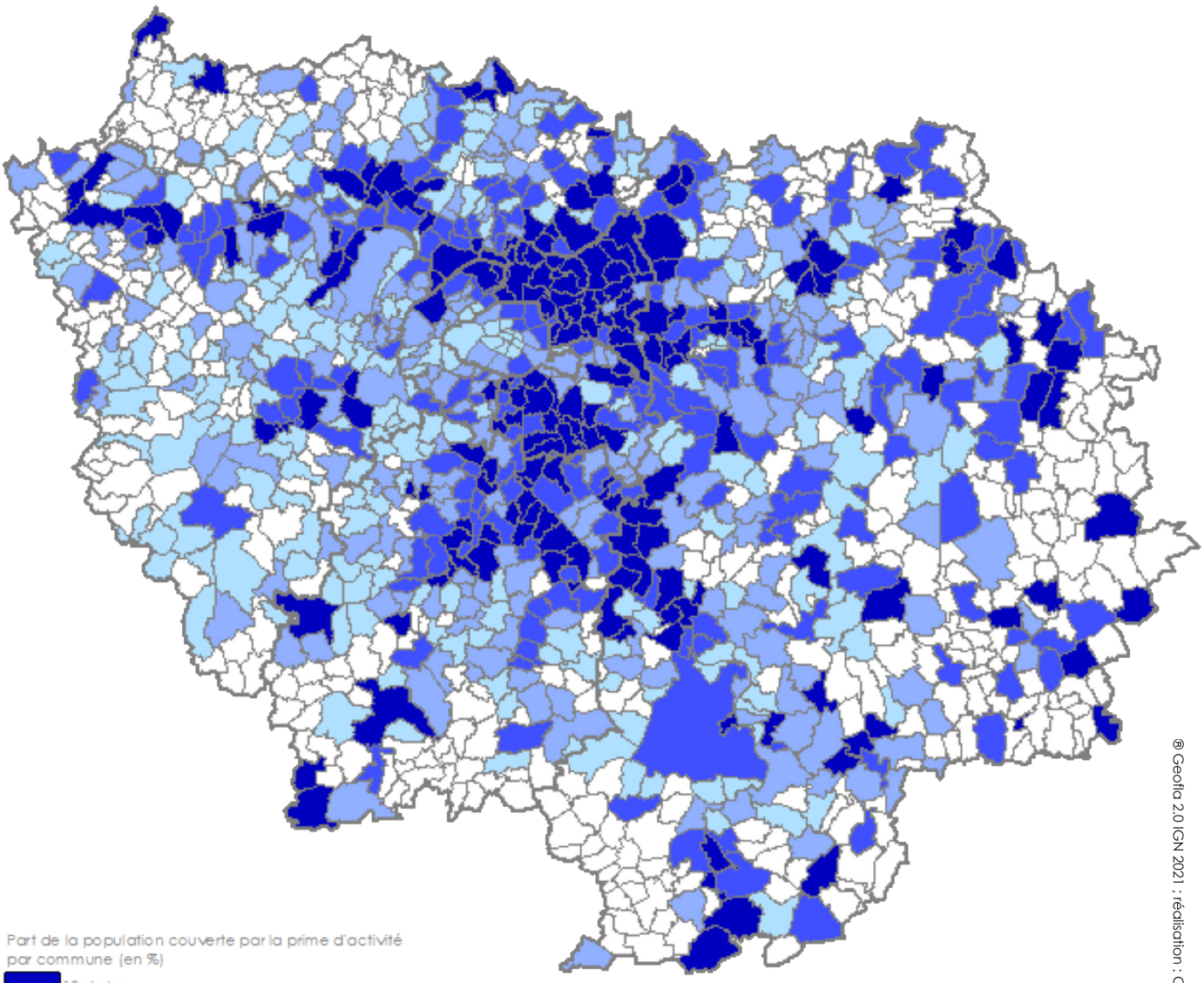

Sources : Caisses d'allocations familiales d'île-de-France, décembre 2022, Insse Rp 2019

® Geofla 2.0 IGN 2021 ; réalisation : Ctrad octobre 2023

La prime d'activité est versée par les caisses d'allocations familiales (caf) franciliennes à plus de 693 700 foyers bénéficiaires franciliens au 31 décembre 2022, soit le niveau le plus important en Île-de-France depuis la mise en place de ce dispositif au 1er janvier 2016. Après une faible évolution positive, hormis à Paris (-0,4 %), entre fin juin 2022 et fin septembre 2022, les effectifs des foyers bénéficiaires de la prime d'activité progressent nettement au cours du dernier trimestre 2022. En glissement annuel, ce nombre de foyers allocataires a augmenté de 3,4 % au 31 décembre 2022.

L'évolution des masses financières relatives à la prime d'activité a suivi la même tendance, avec une progression moins marquée au cours de la première moitié du second semestre 2022. Ainsi, le montant des masses financières versées au titre du dernier trimestre de l'année 2022, soit près de 403,5 millions d'euros, est nettement supérieur aux montants trimestriels antérieurs. Sur une période plus longue, cette même tendance s'observe : en glissement annuel au 31 décembre 2022, les montants versés au titre de la prime d'activité ont augmenté de 3,6 %, hausse quasi-identique à celle du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité. Ces progressions s'expliquent notamment par une revalorisation du droit en août 2022 et induisent une augmentation de 8 euros du montant mensuel moyen versé par foyer bénéficiaire entre décembre 2021 et décembre 2022.

UNE NETTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE FOYERS BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ AU COURS DU SECOND SEMESTRE 2022

Au cours de l'année 2020, le nombre de foyers ayant droit à la prime d'activité avait baissé de 3,2 % au cours du troisième trimestre à la suite des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 sur le marché du travail. Après une hausse observée fin décembre 2021, les effectifs se sont stabilisés au cours du premier trimestre 2022 avant de progresser au cours des deuxième et troisième trimestres (cf. figure 1). La légère augmentation observée à la fin du premier semestre 2022 (+0,6 %) s'est amplifiée au cours du second semestre (+2,7 %). Cependant, cette hausse n'a pas été régulière : soit +0,7 % au cours du 3ème trimestre et +2,0 % au cours du dernier trimestre 2022.

Portée par les conditions favorables du marché du travail (1) avec une évolution de l'emploi salarié total plus marqué, l'Île-de-France a connu une plus forte progression de son activité économique en glissement annuel (2) comparativement aux autres régions (variation trimestrielle +0,2 % contre +0,1 % au niveau national (3)).

Plus finement au niveau de chaque département, l'ensemble des effectifs des foyers bénéficiaires de la prime d'activité a augmenté au cours de ce second semestre, notamment en Seine-et-Marne, en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine (respectivement +3,4 %, +3,2 % et +3,1 %), sachant que les effectifs alto-séquanais avaient légèrement baissé au cours du semestre précédent (-0,7 %). Seule une légère inflexion des foyers bénéficiaires parisiens a été enregistrée au cours du 3ème trimestre 2022 (-0,4 %), induisant une évolution semestrielle plus faible de +1,4 %. Les autres départements ont connu une évolution positive de 2,6 % à 2,9 %. La dynamique régionale de ce second semestre est donc assez homogène sur l'ensemble des territoires hormis Paris, dont la progression du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité est plus de 2 fois inférieure à celle des 3 territoires ayant vu la plus forte évolution (cf. tableau 1).
Après une légère baisse, au cours du 3ème trimestre

Tableau 1 - Répartition des foyers bénéficiaires de la prime d'activité en Île-de-France, par département au 31 décembre 2022

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Allocataires de la prime d'activité (Pa)	**103 829**	**72 288**	**123 061**	**81 651**	**88 831**	**71 541**	**76 402**	**76 128**	**693 731**
dont prime d'activité seule	91 906	65 955	109 403	73 295	81 772	65 678	70 189	69 499	627 697
dont Rsa et prime d'activité	11 923	6 333	13 658	8 356	7 059	5 863	6 213	6 629	66 034
Avec au moins une bonification individuelle	93 251	66 817	112 004	75 339	83 214	67 099	71 419	70 633	639 776
Avec majoration pour isolement	3 351	3 089	6 353	4 408	5 231	3 827	4 876	4 433	35 568
Evolution semestrielle du 30-06-2022 au 31-12-2022 (en %)	1,4	3,1	3,2	2,6	3,4	2,7	2,7	2,9	2,7
Evolution trimestrielle du 30-06-2022 au 30-09-2022 (en %)	-0,4	0,9	1,4	0,8	1,2	0,7	0,6	0,5	0,7
Evolution trimestrielle du 30-09-2022 au 31-12-2022 (en %)	1,8	2,2	1,8	1,8	2,2	2,0	2,0	2,4	2,0
Population couverte par la prime d'activité	**174 229**	**140 868**	**289 089**	**170 851**	**181 859**	**146 335**	**162 957**	**169 974**	**1 436 162**
Part de la population couverte par la prime d'activité (en %)	8,0	8,7	17,6	12,1	12,8	10,1	12,5	13,6	11,7
Part des dépendants à plus de 75% des prestations caf parmi les allocataires de la Pa	**4,4**	**3,7**	**5,0**	**4,2**	**3,5**	**3,3**	**3,7**	**4,0**	**4,1**
Part des dépendants à plus de 75% des prestations caf parmi l'ensemble des allocataires	18,9	14,4	23,6	18,2	14,2	12,3	14,3	16,3	17,1

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2022 ; Insee, Rp 2019.
Lecture : Fin décembre 2022, plus de 123 000 foyers allocataires séquano-dionysiens bénéficient de la prime d'activité.

(1) M. Delmas, « La prime d'activité fin septembre 2022 », *Prime d'activité conjoncture*, n°25, janvier 2023.
(2) M. Liagre « Au premier trimestre, l'activité économique francilienne progresse nettement », *Insee Conjoncture Île-de-France*, n°40, juillet 2022.
(3) Insee, « Tableau de bord de la conjoncture : Île-de-France » - Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee, août 2023.

2022, du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité avec une majoration pour isolement (-0,4 %), ces effectifs ont à nouveau progressé au cours du dernier trimestre (+1,2 %). Ainsi, l'évolution en glissement annuel des effectifs de la prime d'activité au 31 décembre 2022 (+3,4 %) est principalement liée à l'augmentation des foyers bénéficiaires ne percevant pas de majoration pour isolement (+2,8 % entre juin et décembre 2022) (cf. figure 1).

d'une légère augmentation en juin 2021 a connu une baisse presque continue du nombre de bénéficiaires de moins de 25 ans entre fin juin 2020 et fin décembre 2021. Cette progression s'explique notamment par l'augmentation de 0,7 point du taux d'emploi des 15-24 ans au cours du premier semestre 2022 pour atteindre son niveau le plus haut en France depuis 1991 (5). En Île-de-France, les politiques d'insertion et de retour à l'emploi ont particulièrement visé les jeunes, comme

Figure 1 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de semestre et fin de trimestre en 2022 en milliers, et évolution en glissement annuel

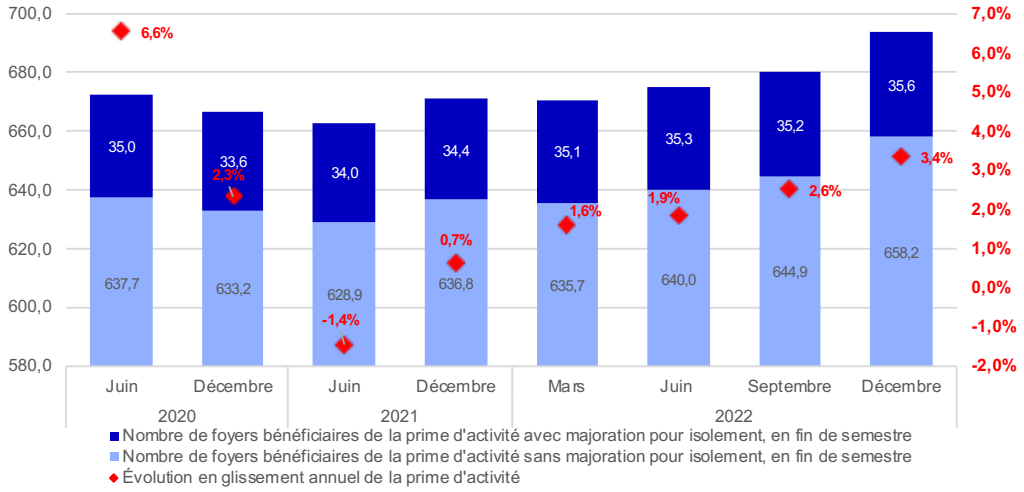

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021 et 2022.
Lecture : L'évolution en glissement annuel du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité entre décembre 2021 et décembre 2022 s'élève à 3,4 %.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'allocataires (4) de plus de 25 ans, bénéficiaires de la prime d'activité, a augmenté de +3,2 % en glissement annuel. La progression du nombre d'allocataires de moins de 25 ans est encore plus marquée sur cette période : +4,1 %. Cependant, cette progression est surtout significative sur le premier semestre 2022 : +5,0 %. Cette tendance représente une rupture avec les évolutions antérieures qui à l'exception

en témoigne l'augmentation de 12 % du nombre d'entrées en apprentissage en 2022 par rapport à l'année 2021 (6). Cependant, le nombre de bénéficiaires de moins de 25 ans en décembre 2022 n'atteint toujours pas celui de juin 2020 (cf. figure 2).

Le nombre de foyers allocataires, bénéficiant de la prime d'activité et percevant au moins une fois la

Figure 2 - Nombre de foyers franciliens bénéficiaires de la prime d'activité en fin de semestre 2020 et 2021 et fin de trimestre 2022, en milliers

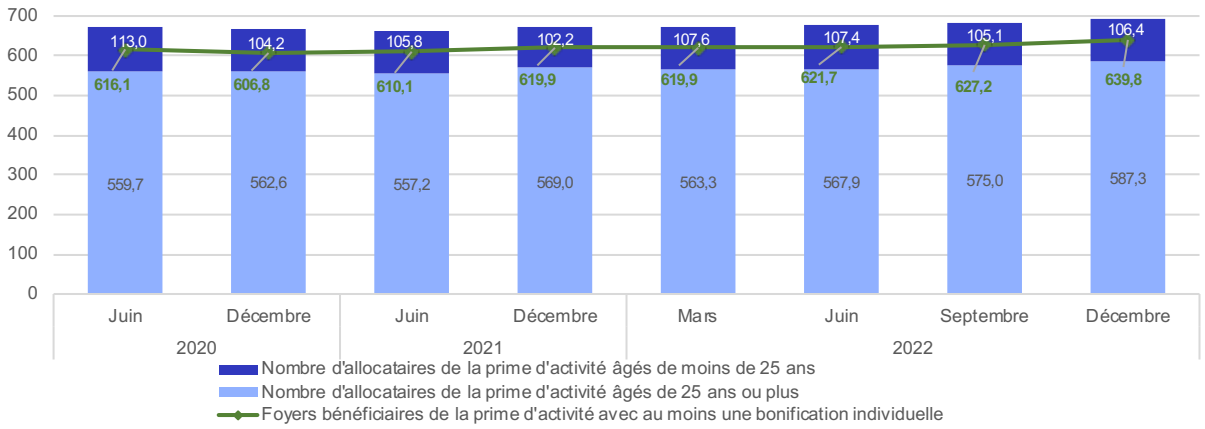

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021 et 2022.
Lecture : Fin décembre 2022 en Île-de-France 639 800 allocataires de la prime d'activité bénéficient d'une bonification individuelle.

(4) L'allocataire évoqué est le responsable de dossier du foyer bénéficiaire de la prime d'activité.
(5) « Au premier trimestre 2022, le taux de chômage est quasi stable à 7,3 % », *Insee, informations rapides*, n°127, mai 2022.
(6) « Bilan économique 2022 – Île-de-France. La reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste », *Insee conjoncture Île-de-France*, n°44, juin 2023.

bonification au cours des trois derniers mois, a augmenté au second semestre 2022 de +2,9 %, suivant la tendance évolutive apparue au cours de la fin de l'année 2021. Au 31 décembre 2022, ce nombre a ainsi augmenté de +3,2 % en glissement annuel, pour atteindre le niveau le plus élevé depuis la mise en place de la prime d'activité en 2016 (cf. figure 2).

DES FOYERS ALLOCATAIRES PLUS FRAGILES

Au 31 décembre 2022, la structure familiale des foyers bénéficiaires de la prime d'activité a peu évolué par rapport à celle constatée un an auparavant. Parmi ces foyers allocataires, les isolés et les familles monoparentales sont surreprésentés comparativement à leur représentation parmi l'ensemble des allocataires (respectivement 54,1 % et 21,0 % contre 43,1 % et 16,4 %) (7). De plus, parmi les profils de foyers allocataires bénéficiant de la prime d'activité, les femmes restent majoritaires, soit 51,4 % des isolés et 94,7 % des foyers monoparentaux (cf. figure 3). Parmi l'ensemble des foyers bénéficiaires de la prime d'activité, la part de ceux, dépendant des prestations à plus de 75 %, est comparable à celle constatée au 31 décembre 2021 (entre 3,2 % et 5,2 % selon les départements). Ainsi, les foyers bénéficiaires de la prime d'activité restent peu représentés au titre de la dépendance aux prestations à hauteur de 75 % ou plus, comparativement à l'ensemble des foyers allocataires dont cette part se situe entre 12,3 % et 23,6 %.

Au 31 décembre 2022, les foyers à bas revenus (8) sont moins représentés parmi les foyers bénéficiaires de la prime d'activité comparativement à leur représentation parmi l'ensemble des foyers allocataires (respectivement 28,7 % et 31,9 %). Cette représentation est moindre que celle observée au 30 juin 2022. En effet, à la fin du premier semestre, ce profil de foyers représentait près du tiers, tant de l'ensemble des foyers allocataires que de ceux bénéficiant de la prime d'activité. Par ailleurs, la part des foyers fragiles (9) a augmenté de près de 2 points au cours du second semestre 2022. Ces profils sont ainsi toujours surreprésentés parmi les foyers bénéficiaires de la prime d'activité (23,5 % contre 12,6 %) (cf. figure 4).

Figure 3 - Composition familiale des foyers bénéficiant de la prime d'activité comparée à celle de l'ensemble des foyers allocataires, en Île-de-France (en %)

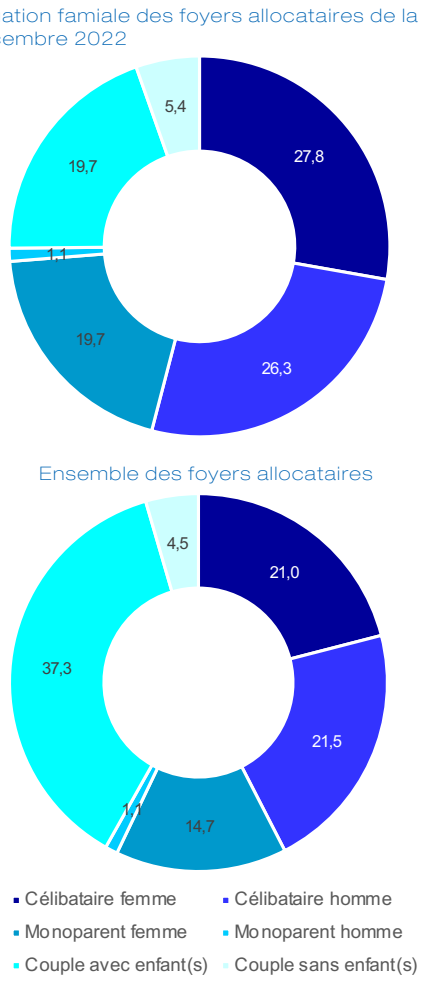

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France décembre 2022
Lecture : En Île-de-France, fin décembre 2022, 54,1 % des foyers allocataires de la prime d'activité sont isolés.

Figure 4 – Répartition des foyers bénéficiaires de la prime d'activité comparé à l'ensemble des foyers allocataires, en Île-de-France, selon leurs revenus (en %)

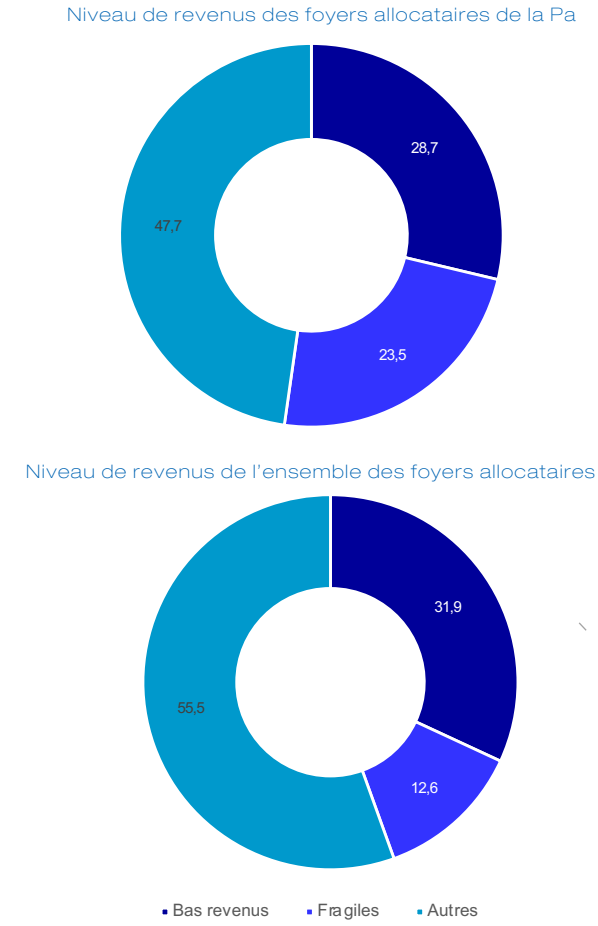

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2022
Lecture : En Île-de-France, 28,7 % des foyers bénéficiaires de la prime d'activité sont à bas revenus au 31 décembre 2022.

(7) B. Fayard et N. Pontou, « Les allocataires en Île-de-France, données relatives à la pauvreté et à la précarité au 31 décembre 2022 », *Recueil de données*, n°39, décembre 2022.
(8) Les foyers allocataires à bas revenus ont des revenus inférieurs à 1 167 euros, seuil de bas revenus, établi en 2022.
(9) Les foyers allocataires fragiles ont des revenus, hors prestations versées par les caf, inférieurs au seuil de bas revenus.

UN PREMIER TRIMESTRE IRRÉGULIER

À la fin du second semestre 2022, les effectifs des ayants droit à la prime d'activité comptent plus de 18 400 foyers bénéficiaires supplémentaires par rapport aux effectifs de la fin du semestre précédent. Cette progression n'est cependant pas identique sur les deux trimestres de cette fin d'année. En effet, elle représente une évolution positive de plus de 13 600 bénéficiaires au cours du quatrième trimestre. L'analyse des flux entrants et sortants (10) dans le dispositif apporte des éléments de compréhension quant à la dynamique de ces effectifs. En effet, plus de 142 200 foyers entrent dans le dispositif entre fin septembre et fin décembre 2022, quand seuls près de 128 400 en sortent. En revanche, au cours du troisième trimestre 2022, le nombre d'entrants a baissé de plus de 1 100 foyers bénéficiaires quand celui des sortants a diminué de plus de 1 500 foyers (cf. figure 5).

Au cours du dernier trimestre 2022, près de 142 000 foyers allocataires sont entrés dans le dispositif de la prime d'activité, soit une progression de 13,8 % du nombre d'entrants par rapport aux foyers entrants au cours du trimestre précédent, soit le flux trimestriel entrant le plus important depuis fin décembre 2019. Cette progression s'est engagée dès le dernier trimestre 2021 avec des effectifs d'entrants 1,3 fois supérieur à ceux du trimestre précédent. Cette évolution positive, en partie imputable aux effets de la reprise économique observée à la fin de l'année 2021, s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2022 (+0,6 % par rapport au flux du trimestre précédent).

Cependant, cette tendance s'est arrêtée au cours du second trimestre 2022 avec une baisse marquée de -8,1 % du nombre d'entrants. Cette inflexion s'est poursuivie de manière moindre au cours du troisième trimestre avec une légère baisse de -0,9 % entre fin juin et fin septembre 2022 avant l'augmentation très nette du dernier trimestre. Parallèlement le nombre de sortants a régressé au cours des deuxième et troisième trimestres redressant l'écart entre les flux entrant et sortant sur ces deux trimestres respectivement de 4 400 à 4 800 bénéficiaires supplémentaires. Au cours du dernier trimestre le nombre de sortants du dispositif a nettement progressé (+6,9 %) sans pour autant infléchir l'écart important entre les deux flux sur ce trimestre, proche de celui du dernier trimestre 2020 (cf. figure 5).

Au cours du dernier trimestre 2022, si le nombre de foyers entrants bénéficiant préalablement du rsa a augmenté de 6,2 %, les effectifs des foyers sortants vers le rsa ont quant à eux augmenté de 14,7 %, soit une progression de plus de deux fois supérieure à celle du deuxième trimestre. Ce flux est ainsi plus important sur l'année écoulée de fin décembre 2021 à fin décembre 2022 (+26,1 %) (cf. figure 5).

Figure 5 - Nombre de foyers allocataires entrant et sortant de la prime d'activité selon leur droit au rsa par trimestre

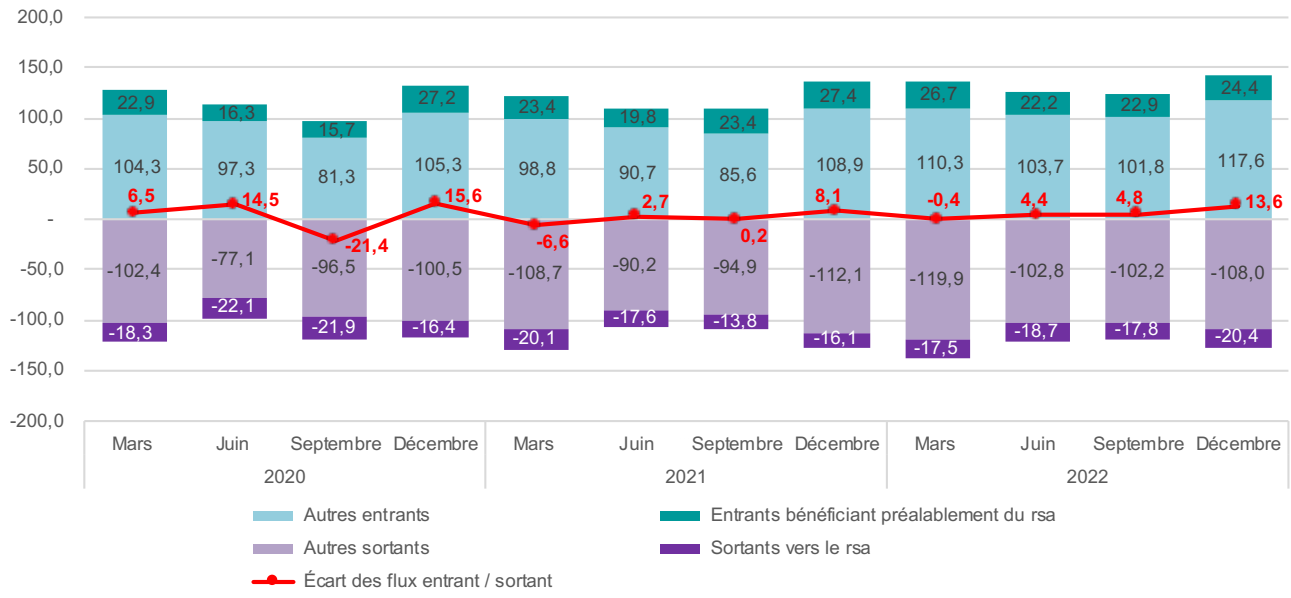

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021 et 2022.
Lecture : Entre fin septembre et fin décembre 2022, 117 600 foyers, issus de toutes autres situations que le rsa, ont ouvert des droits au dispositif de la prime d'activité.

DES MASSES FINANCIÈRES LIÉES À LA PRIME D'ACTIVITÉ EN NETTE HAUSSE SUR LE SECOND SEMESTRE 2022

Les masses financières totales (11) versées par trimestre, prennent en compte le montant total attribué chaque mois de l'année au titre de la prime d'activité (12).

(10) Les flux entrants et sortants sont calculés par trimestre. Les entrants sont les foyers allocataires de la prime d'activité qui au trimestre précédent n'ont pas droit à cette prestation ou sont concernés par une suspension de cette dernière. Les sortants sont les foyers bénéficiant de la prestation le trimestre précédent et qui n'en bénéficient plus ou sont concernés par une suspension de droit à ce dispositif.
(11) Les masses financières totales englobent la prime d'activité avec et sans bonification.
(12) Gilles N'Guia, *op cit*.

Après une baisse continue des montants versés au titre de la prime d'activité en Île-de-France de fin juin 2021 à fin mars 2022, une hausse de 4,7 % est observée entre fin mars et fin juin 2022, s'accentuant tout au long du second semestre 2022 (+8,0 %). Parallèlement, après une certaine stabilité du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité au cours du 1er trimestre 2022, la légère hausse (+0,6 %) observée au cours du second trimestre s'est poursuivie au cours des troisième et quatrième trimestres (respectivement +0,7 % et +2,0 %). Ces deux tendances concomitantes à la hausse se sont traduites par une augmentation du montant mensuel moyen versé par foyer allocataire (13) au cours du second semestre 2022. Ainsi, le montant mensuel moyen versé augmente de 11 euros entre juin 2022 et décembre 2022 (cf. figure 6).

Le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité au 31 décembre 2022 et les montants financiers versés au cours du dernier trimestre 2022 sont nettement supérieurs à ceux constatés au 31 décembre 2021, soit respectivement 322 530 foyers bénéficiaires en plus au 31 décembre 2022 et 27,2 millions d'euros supplémentaires versés trimestriellement au 31 décembre 2022. Ainsi, selon la logique décrite *supra*, le montant mensuel moyen a baissé de 3 euros, entre fin décembre 2021 et fin juin 2022 alors qu'il a progressé de 8 euros entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022 (cf. figure 6). Ces constats s'expliquent par l'effet de la revalorisation du smic mise en place au cours du premier semestre pour lutter contre l'inflation. Cette augmentation des ressources des foyers allocataires bénéficiaires de la prime d'activité réduit de fait le montant de la prestation à percevoir (14). La revalorisation de 1,8 % du montant forfaitaire pour le calcul de la prime d'activité engagée à partir d'avril 2022 n'a compensé que partiellement cet effet « ressources » au cours du premier semestre alors que les revalorisations de 4 % mises en place au cours du mois d'août 2022, supérieures à l'augmentation du smic, font évoluer positivement les montants financiers engagés au titre de la prime d'activité (15).

Figure 6 - Masses financières par trimestre, nombre de foyers franciliens bénéficiaires en fin de trimestre et montant mensuel moyen versé par foyer allocataire*

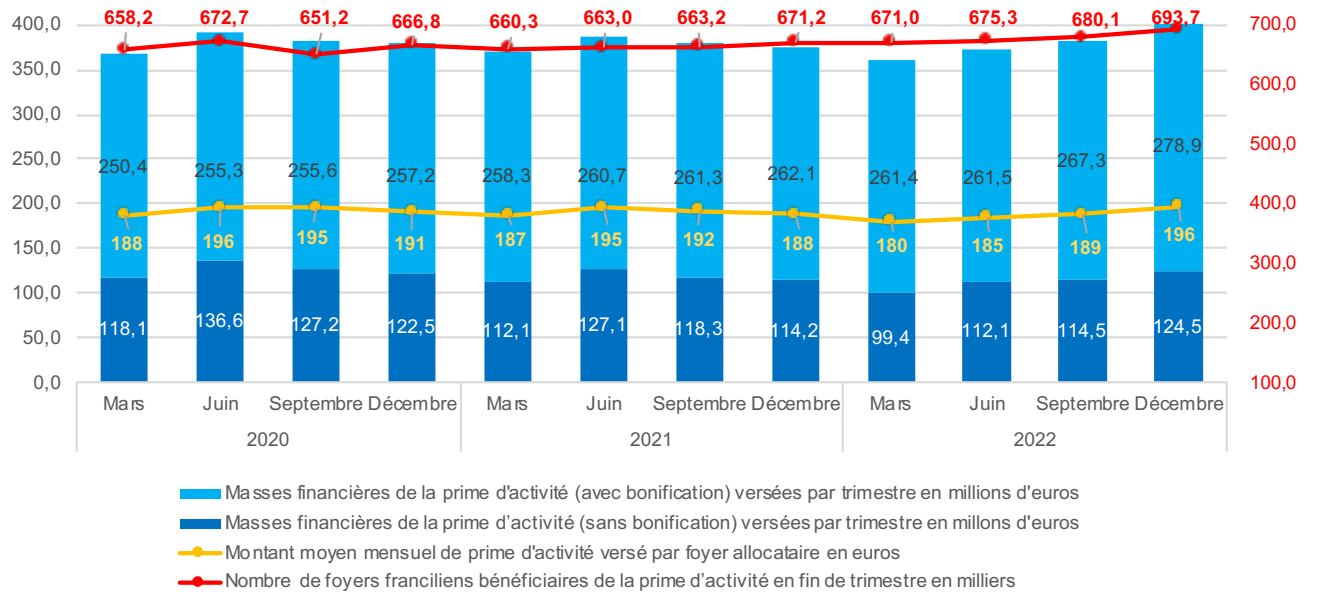

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2020, 2021 et 2022.
Lecture : Entre fin septembre et fin décembre 2022, 117 600 foyers, issus de toutes autres situations que le rsa, ont ouvert des droits au dispositif de la prime d'activité.
*Ce montant mensuel est une moyenne des trois montants moyens de prime d'activité versés chaque mois sur le trimestre de référence.

Ctrad – caf en Île-de-France

(13) Ce montant moyen mensuel est calculé par trimestre.
(14) M. Delmas, « La prime d'activité fin septembre 2022 », *Prime d'activité conjoncture*, n°25, janvier 2023.
(15) *Id.*

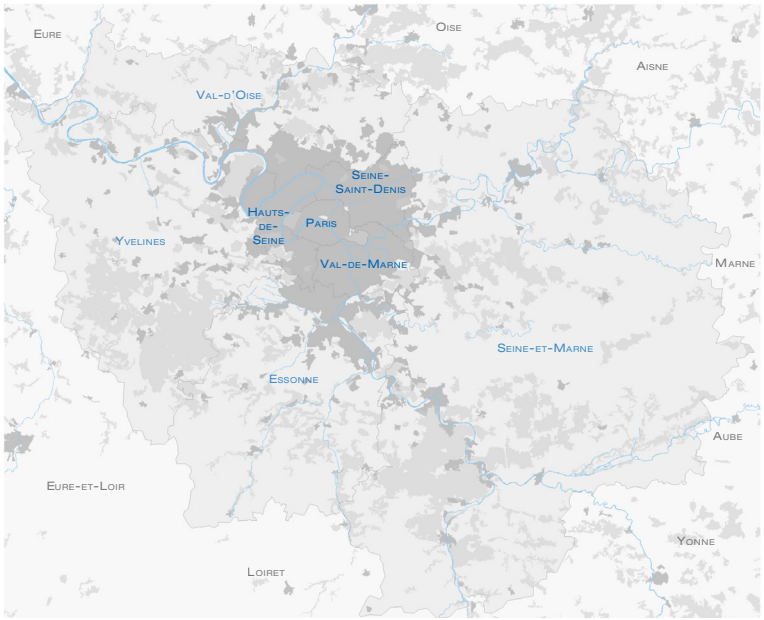

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France

Directeur de la publication : Robert Ligier
Rédacteurs : Nadine Pontou
Cartographie: Maria Antol
Conception et réalisation graphique : Myriam Breitman
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad@caf94.caf.fr
Site : www.ctrad-caf-idf.fr

Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

Janvier 2024